

**Compte rendu site internet du Conseil municipal**  
**Du 03 novembre 2020**

L'an 2020, le 03 novembre à 19 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune

d'Estouy s'est réuni à la Mairie, à la Maison des Associations pour répondre aux mesures de distanciation liées au COVID-19, sous la présidence de Monsieur Anne-Jacques de BOUVILLE, Maire, en session ordinaire.

**Présents** : M. de BOUVILLE Anne-Jacques, Maire, M. GUERIN Dominique, Mme SERRE Caroline, M. ARNOU Bertrand, M. DUBREUIL Anthony, M. RODRIGUES José, Mme DERET Julie, Mme ROBILLARD Chantal, M. GOËFFON Julien, Mme THARIOT Stéphanie, Mme LANGEVIN Monique, Mme TARTIVEAU WOLFF Sophie, Mme GELIS Françoise.

Absent excusé : Monsieur BARRE Loïc

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme SERRE Caroline

**L'ordre du jour sera le suivant :**

Demande d'acquisition d'un terrain communal

Décision modificative n° 1/2020

Réunion de présentation de la Communauté de Communes de Pithiviers

Divers

**Délibérations** : Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour, à savoir :

Approbation du rapport de la CLECT sur la mise à jour par la CCDP des montants concernant le SDIS et les routes communales transférées à la CCDP.

Décision modificative budgétaire pour le budget de l'eau.

Accord de ces ajouts à l'unanimité.

**Approbation du dernier compte rendu du Conseil Municipal du 29 /09/2020**

Après quelques précisions sur une mise à jour souhaitée par Mme Françoise GELIS, le compte-rendu du dernier Conseil est approuvé à l'unanimité.

- **Acquisition d'un terrain communal.**

Un courrier a été reçu à la Mairie de Madame VINCENT demeurant place de la Baticole et souhaitant acquérir la parcelle communale jouxtant sa propriété à des fins de non stationnement.

Reconnaissant la nuisance, le Conseil décide de ne pas accepter la vente de ce terrain mais d'autoriser la riveraine à exécuter un aménagement paysagé propice au non stationnement des véhicules du voisinage.

- **Décision modificative budgétaire / Commune.**

Un réajustement budgétaire est nécessaire pour assurer d'ici la fin de l'année le règlement des salaires et cotisation SIRIS.

La décision modificative 01/2020 – COMMUNE est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

- **Décision modificative budgétaire / eau.**

Afin d'ajuster les Intérêts Courus Non Echus (ICNE) de l'eau, un transfert d'environ quelques euros à prendre sur la ligne charges à caractères générales est nécessaire.

La décision modificative 01/2020 – COMMUNE est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

- **Approbation du transfert de charges CLECT.**

Le Conseil approuve à l'unanimité les montants de transfert des charges pour l'année 2021 dans les domaines du SDIS et des routes.

- **Questions diverses.**

Monsieur le Maire informe le Conseil que la CCDP souhaite faire une réunion d'information le 17 novembre 2020 à la Maison des Associations d'Estouy avec la commune de Bondaroy. Une convocation sera adressée ultérieurement.

Madame Françoise GELIS trouve que la période sanitaire actuelle n'est pas propice à la tenue de ce genre de réunion. Le maintien ou non de cette réunion appartient à la CCDP.

Madame Monique LANGEVIN informe le Conseil Municipal qu'elle se rend à Milly la Forêt pour faire stériliser les chats de la maison Amiard. Madame Julie DERET informe le conseil que toutes personnes susceptibles d'adopter un chat sont les bienvenues. Mme Monique LANGEVIN précise à Mr Dominique GUERIN qu'elle fait stériliser d'abord les gros chats et qu'elle a déposé des petits chats au refuge.

Monsieur le Maire remercie Mmes LANGEVIN et DERET pour ces actions et précise que cela à un coût, environ 1000€.

A la demande de Mme Monique LANGEVIN, monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu un devis pour le remplacement des lumières de la Maison des Associations 90 € de matériel pour 1 400 € d'échafaudage. Un second devis est en cour de réalisation.

Les conseillers devront faire remonter à la Mairie les dysfonctionnements des éclairages publics dans leur quartier. Monsieur Dominique GUERIN se propose de faire le tour de la commune un soir pour relever les anomalies à ce sujet.

Monsieur Dominique GUERIN pose la question de la tenue d'une visite communale pour les nouveaux conseillers. Monsieur le Maire précise qu'il n'est pas possible de se déplacer en groupe actuellement. Madame Sophie TARTIVEAU WOLFF propose de reporter cette visite suivant l'évolution de l'actualité sanitaire, voir février ou mars 2021.

Monsieur Bertrand ARNOU demande quel est le statut du terrain à l'entrée de la commune. Monsieur le Maire dit qu'il s'agit d'une jachère agricole non entretenue et Monsieur Dominique GUERIN précise qu'il doit s'agir d'une parcelle cultivée par Monsieur BROUST d'Aulnay la Rivière.

Suite à la nouvelle vague du COVID19, Monsieur le Maire propose de recontacter les personnes âgées de la commune. Mme Caroline SERRE et Mr Dominique GUERIN se proposent de reprendre ces contacts. Chaque conseiller à en charge de surveiller autour de chez eux.

Madame Françoise GELIS demande si la mairie est informée des personnes résidentes atteintes du COVID 19, ayant repéré dans la presse un certain nombre de cas possible sur ESTOUY. La mairie ne dispose d'aucune information sur les citoyens de la commune pouvant être atteint du virus.

Madame Monique LANGEVIN précise que les colis des anciens ont été commandés Au Comptoir de Claire à Pithiviers et seront livrés à la Mairie le 15 décembre. Les pochettes ont été offertes.

S'il y a lieu, le prochain conseil devrait avoir lieu comme prévu le 15 décembre prochain à 19 heures.

La séance est levée à 19h 45.

Le Maire  
Anne-Jacques de BOUVILLE

